



*Office
International
de l'Eau*

CNFME



Catalogue

OIEau | Formations professionnelles



EAU - IRRIGATION & AGRICULTURE

CNFME - Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

22, rue E. Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. 05 55 11 47 00 - Fax. 05 55 11 47 01
Mail : stages@oieau.fr - www.oieau.org/cnfme
Contact : Claude Toutant - c.toutant@oieau.fr

ÉDITO

Vers un renforcement des compétences en irrigation et en traitement des effluents agricoles

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau (OIEau) possède une expertise reconnue et de longue date dans le domaine des eaux municipales et industrielles. Le CNFME a décidé de capitaliser sur ses savoir-faire et propose depuis quelques années des formations dans le secteur de l'agriculture.

En conception, gestion ou exploitation des systèmes d'irrigation, ainsi qu'en traitement des effluents agricoles, mise en œuvre de bonnes pratiques ou réglementation, le CNFME prend en compte les besoins des acteurs et leur offre un ensemble de formations inégalé, tant sur le plan de la mise à disposition d'outils pédagogiques que de la compétence de ses formateurs.

Ce catalogue propose des formations répondant à vos besoins, mais également sur des sujets d'actualité comme la réutilisation des eaux usées, la maintenance des installations de pompage en irrigation ou la méthanisation des effluents agricoles. Ces formations peuvent aussi se décliner à la carte en fonction des besoins et des spécificités de votre service ou entreprise.

Une bonne formation ne peut être réalisée qu'en réunissant plusieurs facteurs : **une expertise reconnue, une neutralité dans la formation et des outils pédagogiques uniques**. Actualiser régulièrement les compétences de tous contribue à encourager l'implication de chacun et à pérenniser une synergie d'évolution efficace.

Nous sommes à votre disposition pour réaliser le meilleur choix en matière de formation pour vous-même ou vos collaborateurs.

Claude TOUTANT
Chargé de l'offre
Irrigation et Agriculture

Pascal BOYER
Directeur
Commercial

Vous pouvez retrouver l'ensemble des formations dans notre catalogue général "EAU" ou sur www.oieau.org/cnfme

VOS CONTACTS



Office International de l'Eau

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

Tél. 05 55 11 47 00 - Fax. 05 55 11 47 01 - Web : www.oieau.org/cnfme

› **Offre Agriculture** : Claude Toutant - Tél. : 05 55 11 47 31 - Mail : c.toutant@oieau.fr

› **Catalogue** : Fabienne Guillot - Tél. : 05 55 11 47 32 - Mail : f.guillot@oieau.fr
Sébastien Furlan - Tél. : 05 55 11 47 16 - Mail : s.furlan@oieau.fr

› **Taxe d'apprentissage** : Nadine Vilatte - Tél. : 05 55 11 47 77 - Mail : n.vilatte@oieau.fr

› **Inscription** : Tél. : 05 55 11 47 00 - Mail : inscription@oieau.fr



L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

L'Office International de l'Eau est une association indépendante déclarée d'utilité publique. Sa vocation est de développer les compétences pour mieux gérer l'eau, en France, en Europe et dans le Monde.

L'Office International de l'Eau exerce ses activités dans trois grands domaines :

- › la formation des professionnels de l'eau, en vue de faciliter leur adaptation permanente aux nouveaux métiers, au progrès technique et à l'évolution des contextes réglementaires et normatifs ;
- › la diffusion et la synthèse d'informations scientifiques, techniques, économiques et institutionnelles dans les différents secteurs de l'eau ;
- › la coopération internationale en vue de renforcer les compétences institutionnelles pour la gestion intégrée des ressources en eau et la gouvernance des services municipaux et de l'irrigation collective.

Avec un effectif de plus de 100 collaborateurs permanents qui contribuent à ces différentes missions, l'Office International de l'Eau est devenu un acteur majeur dans ses spécialités, reconnu en France et dans le monde.

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

CNFME

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau, - CNFME - (antérieurement la Fondation de l'Eau) se consacre depuis une trentaine d'années, à la formation professionnelle continue.

Le CNFME, met à votre disposition :

- › **30 formateurs** permanents et un réseau riche de plus de 150 experts qui assurent la conception et l'animation des sessions de formation.
- › **18 salles de formation** équipées en matériels vidéo et informatique.
- › **20 plates-formes** techniques permettant des démonstrations et des formations pratiques en situation réelle de travail.

Nos installations à La Souterraine



CONSULTER LE CATALOGUE

Les moyens pédagogiques sont repérés par des pictogrammes :

Expo

Exposés :
transparents, vidéos, diapositives

TP

Travaux pratiques :
sur plates-formes CNFME ou sur site réel

Cas

Etudes de cas :
avec exercices d'applications

Démo

Visites et démonstrations :
sur unités en exploitation

IRRIGATION

CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

Conception d'un système d'irrigation pour l'agriculture

Objectifs

Concevoir un système d'irrigation fonctionnel pour des parcelles agricoles

Contenu

- Besoins culturels en eau
- Notions d'hydraulique
- Matériels et équipements : enrouleurs, pivot, rampes, micro-irrigation, ...
- Traitement et comptage de l'eau
- Etudes de cas

Public concerné

Bureau d'études
Conseiller agricole

Durée : **3 jours**
Resp. : Cyril GACHELIN
Référence : M009

70% 20% 10%
Expo Cas Démo



Conception d'une retenue collinaire

Objectifs

Dimensionner et réaliser des retenues collinaires

Contenu

- Réglementation applicable : Loi sur l'Eau, réglementation sur les digues, ...
- Paramètres hydrologiques
- Méthode de dimensionnement
- Ouvrages annexes (déversoirs de crues) : conception et dimensionnement
- Conception des digues en terre
- Techniques d'étanchéité

Public concerné

Bureau d'études
Conseiller aux irrigants

Durée : **4 jours**
Resp. : Jean-Luc CELERIER
Référence : M011

70% 30%
Expo Cas

Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins

Objectifs

Concevoir une installation d'arrosage pour les aménagements urbains

Contenu

- Besoins culturels en eau
- Notions d'hydraulique
- Matériel et équipements : arroseurs, goutte à goutte, ...
- Traitement et comptage de l'eau
- Pilotage de l'arrosage
- Etudes de cas

Public concerné

Personnel des services espaces verts
Installateur

Durée : **3 jours**
Resp. : Cyril GACHELIN
Référence : M010

70% 20% 10%
Expo Cas Démo

Hydraulique appliquée aux réseaux d'irrigation

Objectifs

Connaître les principes de base en hydraulique afin de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux d'irrigation sous pression
Etudier et intégrer des projets simples de création de réseau

Contenu

- Hydrostatique : force, pression, butées, verrouillage
- Hydrodynamique : débit, vitesse, pertes de charge
- Pompes : courbes caractéristiques de pompe, point de fonctionnement, présentation et utilisation de matériel de pompage, étude de cas, cavitation
- Critères généraux de dimensionnement des réseaux : besoin en eau des équipements d'irrigation, pression
- Régulation de réseaux d'irrigation : vannes, variation de vitesse, ...
- Etude de cas : réalisation d'un réseau collectif d'irrigation

Public concerné

Bureau d'études - Irrigant
Chambre d'Agriculture - Conseil Général

Durée : **4 jours**
Resp. : Cyril GACHELIN
Référence : M001

40% 50% 10%
Expo Cas Démo

CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

Conception d'une installation de pompage d'irrigation agricole

Objectifs

Concevoir une station de pompage destinée à l'irrigation agricole, en fonction des matériels d'irrigation, selon l'origine de la ressource : eaux de surface (rivières, lacs), eaux de forage
Respecter "les règles de l'art" hydrauliques

Contenu

- Différentes alternatives de génie civil en fonction de la ressource
- Conception d'une prise d'eau, d'une aspiration et d'un refoulement
- Choix de la forme et du nombre de machines
- Choix de la forme de régulation
- Evaluation des régimes transitoires
- Conduite d'un essai de pompage et interprétation des résultats
- Evaluation des coûts énergétiques de fonctionnement

Public concerné

Maître d'œuvre - Projeteur
Technicien de bureaux d'études
Revendeur et personnel d'entreprises spécialisées
Installateur spécialisé
Exploitant de stations de pompage

Durée : **4,5 jours**
Resp. : Laurent DEPLAT
Référence : **M004**

75%	15%	10%
Expo	Cas	TP



PUBLICATIONS

LES CAHIERS TECHNIQUES

... DES GUIDES PRATIQUES ET PÉDAGOGIQUES



- 1 Les pompes centrifuges
Entretien et maintenance (nouvelle édition)
- 2 Recherche de fuites
Techniques et méthodes de détection en réseaux d'eau potable (nouvelle édition)
- 6 La robinetterie
en adduction et distribution d'eau
- 11 La télégestion des réseaux
Principe, matériels et équipements, exploitation
- 17 La surpression
Principe, applications, dimensionnement

POUR COMMANDER

Office International de l'Eau

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
eaudoc@oieau.fr



FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Pour répondre spécifiquement
à vos besoins de formation
(niveau, contenu, durée),
contactez-nous au :

Tél. : 05 55 11 47 00
Fax : 05 55 11 47 01
Mail : stages@oieau.fr

IRRIGATION

GESTION DU PATRIMOINE

Diagnostic des réseaux d'irrigation

Objectifs

Connaître les principes du diagnostic d'un système d'irrigation sous pression : pompage et réseau

Contenu

- Démarche globale de diagnostic d'un système d'irrigation
- Recueil des données : plans, schémas, historique, besoins, ...
- Ressources : capacité, autorisation de prélèvement, traitement, ...
- Ouvrages : génie civil, pompage, équipements hydrauliques, sécurité, ...
- Réseau : connaissance du patrimoine, canalisations, équipements hydrauliques...
- Suivi du réseau : comptage, réduction des pertes, suivi, ...
- Préconisations techniques et obligations réglementaires
- Étude de cas

Public concerné

Bureau d'études - Irrigant - Chambre d'Agriculture
Conseil Général

Durée : **4 jours**
Resp. : Jean-Luc CELERIER
Référence : **M008**

60%	30%	10%
Expo	Cas	Démo

Diagnostic et maintenance électromécanique des installations de pompage en irrigation

Objectifs

Situer et reconnaître les composants électriques d'une installation de pompage en irrigation
Effectuer les premiers dépannages en sécurité

Contenu

- Grandeurs électriques
- Appareils de mesure des grandeurs électriques
- Appareillage électrique
- Moteur électrique : conception et démarrage
- Lecture et interprétation d'un schéma électrique : localisation et identification des composants
- Notion de dépannage électrique

Public concerné

Exploitant de petites stations de pompage en irrigation

Durée : **3 jours**
Resp. : Pierre GRUIN
Référence : **M007**

15%	75%	10%
Expo	TP	Démo



INSTALLATION PÉDAGOGIQUE "POMPAGE ET RÉGULATION HYDRAULIQUE"

L'OIEAU dispose sur son site de Limoges d'un banc de pompage permettant de réaliser des essais et des démonstrations.

L'installation est constituée de plusieurs boucles de pompage fonctionnant en circuit fermé sur une bûche de 60 m³.

Dans le hall technique de 400m², une grande diversité de pompes et d'éléments de pompage sont présentés complets, en coupe ou démontés.



Ces matériels sont également utilisés dans le cadre de formation à la maintenance



Pour plus d'informations :
Service Commercial :
05 55 11 47 00
stages@oieau.fr

CNFME

EXPLOITATION

» Exploitation des réseaux d'irrigation

Objectifs

Mettre en place et réaliser les interventions nécessaires à l'entretien et l'exploitation des réseaux d'irrigation

Contenu

- Notions de fonctionnement hydraulique d'un réseau
- Robinetterie : maintenance et réparation des vannes, ventouses, bornes d'irrigation et réducteurs de pression
- Suivi de réseau : technologie de comptage, conditions d'installation et de renouvellement des compteurs, notions de rendement et d'indice de performance
- Recherche de fuite : travaux pratiques de prélocalisation et de localisation de fuites
- Entretien des dispositifs de traitement : filtre à sable, hydrocyclone...

Public concerné

Agent d'exploitation
Fontainier

Durée : 4 jours

Resp. : Alain GONZALES

Référence : M002

20%	10%	50%	20%
Expo	Cas	TP	Démo

» Maintenance des installations de pompage en irrigation

Objectifs

Etre capable de réaliser les opérations de maintenance avec ou sans démontage sur les principaux types de pompes et sur les équipements des stations de pompage en irrigation agricole
Pouvoir argumenter au cours de discussions avec des prestataires extérieurs

Contenu

- Principaux types de pompes centrifuges utilisées en irrigation
- Configurations et modes de régulations (refoulement simple, refoulement-distribution et surpression)
- Problèmes hydrauliques et mécaniques rencontrés en pompage, méthodologie du diagnostic
- Maintenance des pompes : remplacement des roulements, lubrification, réfection des étanchéités (garnitures mécaniques, presse étoupe), lignage des accouplements (travaux pratiques en atelier)
- Gonflage des ballons anti-bélier et des ballons de régulation

Public concerné

Agent de maintenance - Personnel chargé de l'exploitation des stations de pompage en irrigation

Durée : 3,5 jours

Resp. : Laurent DEPLAT

Référence : M006

15%	75%	10%
Expo	TP	Démo

» Utilisation des équipements de télégestion

Objectifs

Comprendre la structure d'un réseau de télégestion et identifier ses fonctionnalités
Etre capable d'utiliser les terminaux d'exploitation de la télégestion : minitel, ordinateur, poste central
Etre capable d'identifier le parcours des informations : capteurs, poste local, poste central
Mettre en œuvre l'exploitation des données : courbes, fichiers

Contenu

- Présentation des principales fonctions gérées par un système de télégestion : automatisme, régulation, communication locale et distante, supervision
- Description fonctionnelle des différents composants du système de télégestion
- Utilisation des terminaux de dialogue : minitel, ordinateur, console de réglage, serveur Web
- Caractéristiques de la gestion de l'astreinte : les supports de communication et les outils de dialogue (GSM, minitel, ...)
- Apprentissage sur des équipements réels : poste de télésurveillance, automate programmable, capteur, data logger...
- Utilisation des procédures de pré-diagnostic
- Exploitation des fichiers archives et des courbes
- Utilisation d'un poste central de télégestion

Public concerné

Agent technique et administratif
Technicien de maintenance
Personnel en contact avec un réseau de télégestion

Durée : 4 jours

Resp. : Pierre-Henri BOUHET

Référence : D002

30%	40%	20%	10%
Expo	Cas	TP	Démo



IRRIGATION

EXPLOITATION

Qualification à la maintenance des disconnecteurs

Epreuve individuelle de qualification théorique et pratique validée par un jury d'examen



Objectifs

Connaître la réglementation relative aux dispositifs de protection

Maîtriser la procédure de maintenance des disconnecteurs et les opérations d'entretien et de réparation

Contenu

- Généralités dans le domaine de la protection sanitaire des réseaux d'eau potable
- Etude détaillée de la technologie des dispositifs de protection et T.P. de montage/démontage
- Maintenance des appareils : procédure réglementaire, démonstration sur banc d'essai
- Causes hydrauliques des retours d'eau : siphonnage, contrepression
- Réglementation relative aux dispositifs de protection : documents techniques, règles de pose, maintenance
- Travaux pratiques sur banc d'essai disconnecteurs : apprentissage de la rédaction de la fiche de maintenance, diagnostics de pannes et réparations

Pré-requis

Evaluation préliminaire des connaissances

Public concerné

Fontainier ou installateur plombier
Technicien de maintenance

Durée : 3,5 jours

Resp. : Jacques DELFOSSE

Référence : C020

40% 10% 50%

Expo Cas TP



ASSISTANCE, FORMATION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : LA RÉPONSE DU CNFME

Vous souhaitez optimiser vos installations, former vos personnels, le CNFME met à votre disposition ses capacités dans le domaine de l'eau.

Quelques unes de nos références en formation :

- ▶ Union d'ASA du Lot
- ▶ Chambre d'agriculture du bas Rhin
- ▶ Canal de Carpentras
- ▶ JOHN DEERE Water
- ▶ Conseil Général de l'Hérault
- ▶ Chambre d'agriculture du Tarn
- ▶ Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques
- ▶ BRL Espaces Naturels
- ▶ BRL Exploitation
- ▶ Caraïbes Qualité Service
- ▶ Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne
- ▶ Syndicat Départemental des Collectivités Irrigantes du Lot et Garonne
- ▶ S.C.E.T. Tunisie



Renseignements :

Claude TOUTANT
Formation et Etudes
Tél. : 05 55 11 47 31
Mail : c.toutant@oieau.fr

AGRICULTURE

RESSOURCE EN EAU

Eau et agriculture

Objectifs

Sensibiliser les acteurs du développement rural
Identifier et agir sur les processus perturbateurs
du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques

Contenu

- Cycle de l'eau
- Caractérisation du bassin versant
- Eau et sols
- Hydraulique, géomorphologie et écologie des milieux aquatiques
- Impact des pratiques agricoles sur les milieux aquatiques
- Techniques de préservation et de restauration des milieux

Public concerné

Personnel en relation avec l'eau et le monde agricole

Durée : **3 jours**
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **S015**

70% **30%**
Expo Cas



SILLAGE : Application de gestion et d'échange des données relatives aux plans d'épandage

Nouveau

Objectifs

Etre capable d'utiliser l'application SILLAGE à partir du portail Eau "Lancelleau"
Comprendre la démarche de la gestion d'un dossier d'épandage dans l'application

Contenu

- Présentation de l'application : navigation sur le portail
- Saisie d'un dossier d'épandage
- Saisie de la synthèse annuelle du registre d'épandage
- Cycle de vie d'un dossier
- Présentation de l'outil cartographique
- Import/Export de dossier au format Sandre via l'application Vers'eau

Public concerné

Services techniques des collectivités locales
Organismes indépendants
Chambres d'agriculture

Durée : **3 jours**
Resp. : Vincent LALLOUETTE
Référence : **M012**

40% **60%**
Expo TP

Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses

Objectifs

Identifier les pollutions diffuses
Connaître la réglementation en matière de protection, et les acteurs impliqués
Utiliser les outils de protection vis-à-vis de ces pollutions

Contenu

- Ressources en eau
- Origine des pollutions diffuses : nitrates, pesticides
- Toxicité des molécules
- Migration des polluants
- Réglementation en vigueur : directives européennes, Loi sur l'Eau, Grenelle de l'environnement
- Projets/Programmes de protection existants : Ferti-Mieux, PVE, MAE, PHAE, PIRPP, P2RP
- Visite de ressources
- Etudes de cas

Public concerné

Elu - Ingénieur et technicien de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière
Responsable et technicien de mission écologique

Durée : **3,5 jours**
Resp. : Vincent RASPIC
Référence : **G008**

55% **15%** **30%**
Expo Cas Démo

AGRICULTURE

TRAITEMENT ET VALORISATION DES EFFLUENTS AGRICOLES

Traitement des effluents agricoles

Objectifs

Connaître la réglementation en vigueur
sur la réutilisation de l'eau usée traitée pour l'irrigation
Définir l'intérêt des techniques et traitements tertiaires
Comment gérer un projet Ré-use

Contenu

- Détail de la réglementation en vigueur sur la réutilisation de l'eau en irrigation
- Caractéristiques des eaux épurées et objectifs de qualité d'eau
- Traitements physiques : flottation, filtration, osmose
- Ozonation : décoloration, désinfection, traitement de molécules non biodégradables
- Utilisation de charbons actifs
- Désinfection des eaux usées
- Mise en place d'un projet Ré-use

Public concerné

Responsable d'exploitation - Ingénieur et technicien BE
Personnel des Chambres d'Agriculture

Durée : **3 jours**
Resp. : Jérôme CLUZEAU
Référence : **N038**

70% 10% 20%
Expo Cas Démo

Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en œuvre

Objectifs

Faire le point sur l'état de la réglementation et les pratiques de mise en œuvre de la valorisation agricole des boues urbaines et industrielles
Connaître les responsabilités des différents acteurs
Envisager la valorisation agricole des boues dans sa dimension territoriale

Contenu

- Enjeux pour l'environnement
- Evolution du contexte réglementaire
- Boues urbaines et boues industrielles : plan d'épandage, contrôle, éléments de coût, responsabilités, sanctions et contentieux, pratiques de mise en œuvre
- Gestion globale et collective : étude de cas au niveau d'un département
- Visite de site d'épandage

Public concerné

Ingénieur et technicien de service assainissement
SATESE - Personnel de bureau d'études ou de chambres d'agriculture - Industriel - Responsable environnement
Service instructeur et de contrôles

Durée : **3 jours**
Resp. : Joseph PRONOST
Référence : **F027**

60% 40%
Expo Cas

Méthanisation des effluents agricoles

Objectifs

Connaître les principes de fonctionnement des unités de méthanisation
Mettre en œuvre une méthanisation

Contenu

- Intérêt de la méthanisation
- Réglementation
- Principes physiques, chimiques, biologiques en jeu
- Produits méthanisables
- Mise en œuvre et performances
- Règles d'exploitation
- Sous-produits de la méthanisation
- Notions de coût d'investissement

Public concerné

Technicien de Chambre d'Agriculture
Technicien "Eau et Assainissement"
Agriculteur investisseur

Durée : **4 jours**
Resp. : Pascal BOYER
Référence : **M005**

50% 30% 20%
Expo Cas Démo

Valorisation des biogaz

Objectifs

Connaître les phénomènes de production du biogaz
Connaître les technologies de récupération et de suivi du réseau du biogaz

Maîtriser le choix technique d'un système de valorisation du biogaz
Connaître les consignes de sécurité

Contenu

- Phénomènes de production du biogaz
- Traitements des biogaz
- Valorisation énergétique : électrique et thermique
- Cogénération
- Technologie et équipements dans les installations en place
- Critères de choix

Public concerné

Responsable de service Déchets
Responsable d'une unité de traitement des biogaz
Responsable de site ISD

Durée : **3 jours**
Resp. : Rakha PRONOST
Référence : **Z032**

70% 30%
Expo Cas

CALENDRIER DES FORMATIONS

EAU - IRRIGATION & AGRICULTURE 2014

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org/cnfme

Réf.	Intitulé du Stage	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates **	Page
C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	3,5	1281	Limoges	du 11 (9h) au 14 février (12h) ou du 25 (9h) au 28 mars (12h) ou du 13 (9h) au 16 mai (12h) ou du 10 (9h) au 13 juin (12h) ou du 02 (9h) au 05 septembre (12h) ou du 14 (9h) au 17 octobre (12h) ou du 18 (9h) au 21 novembre (12h) ou du 16 (9h) au 19 décembre (12h)	6
D002	Utilisation des équipements de télégestion	4	1392	La Souterraine	du 22 (14h) au 26 septembre (12h)	5
F027	Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en oeuvre	3	1350	Limoges	du 02 (9h) au 04 septembre (17h)	8
N038	Réutilisation des eaux usées traitées	3	1350	Mirepoix	du 18 (9h) au 20 mars (17h)	8
G008	Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses	3,5	1407	Poitiers	du 30 septembre (9h) au 03 octobre (12h)	7
M001	Hydraulique appliquée aux réseaux d'irrigation	4	1392	Limoges	du 06 (14h) au 10 octobre (12h)	2
M002	Exploitation des réseaux d'irrigation	4	1392	Limoges	du 03 (14h) au 07 novembre (12h)	5
M004	Conception d'une installation de pompage d'irrigation agricole	4,5	1647	Limoges	du 03 (9h) au 07 novembre (12h)	3
M005	Méthanisation des effluents agricoles	4	1464	Limoges	du 15 (14h) au 19 septembre (12h)	8
M006	Maintenance des installations de pompage en irrigation	3,5	1392	Limoges	du 06 (14h) au 10 octobre (12h)	5
M007	Diagnostic et maintenance électromécanique des installations de pompage en irrigation	3	1098	La Souterraine	du 09 (14h) au 12 décembre (12h)	4
M008	Diagnostic des réseaux d'irrigation	4	1464	Limoges	du 08 (14h) au 12 septembre (12h)	4
M009	Conception d'un système d'irrigation pour l'agriculture	3	1044	Limoges	du 16 (14h) au 19 décembre (12h)	2
M010	Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins	3	1044	Limoges	du 16 (14h) au 19 décembre (12h)	2
M011	Conception d'une retenue collinaire	4	1392	Limoges	du 14 (14h) au 18 avril (12h)	2
M012	Nouveau ! SILLAGE : Application de gestion et d'échange des données relatives aux plans d'épandage	3	1020	Limoges	du 25 (9h) au 27 mars (17h) ou du 30 septembre (9h) au 02 octobre (17h)	2
S015	Eau et agriculture	3	1098	Limoges	du 20 (14h) au 23 octobre (12h)	7
Z032	Valorisation des biogaz	3	1098	Limoges	du 14 (9h) au 16 octobre (17h)	8

Cachet et signature du donneur d'ordre :
Ce bulletin d'inscription vaut bon de commande

Fait à _____, le ____ / ____ / ____
Prénom, Nom et qualité du signataire :

BULLETIN D'INSCRIPTION

POUR VOUS INSCRIRE

- **par courrier :**
OIEau – CNFME
22 rue Edouard Chamberland
87 065 LIMOGES Cedex
- **par fax :**
+33 (0)5 55 11 47 01
- **par email :**
inscription@oieau.fr

Nous avons pris bonne note des conditions de vente jointes à ce bulletin d'inscription,
et nous vous prions d'inscrire à la formation suivante la personne indiquée ci-dessous.

STAGE

Code : _____
Intitulé : _____
Dates : du ____ / ____ au ____ / ____ / ____ Lieu : _____

PARTICIPANT

☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____
Poste occupé : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Tél. : _____ Email : _____
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SOCIETE

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Email : _____
SIRET. : _____ N° TVA : _____ Code NAF : _____
Responsable formation :
☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____
Tél. : _____ Email : _____
Personne en charge du dossier :
☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____
Tél. : _____ Email : _____

CADRE RESERVE A L'OIEau
N° référence client :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation,
vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation

Organisme payeur :

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Email : _____
SIRET. : _____ N° TVA : _____ Code NAF : _____

CADRE RESERVE A L'OIEau
N° référence Financier :

INSCRIPTION DANS CADRE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Indiquez la répartition des heures de formation

- ☐ sur le temps de travail : _____ heures
☐ hors du temps de travail : _____ heures
☐ sur le plan de formation : _____ heures

INSCRIPTION DANS CADRE DU C.I.C.E (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi)

Indiquez la part des heures de formation concernées :
_____ heures

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services OIEau relatives à des commandes passées auprès de l'OIEau par tout client professionnel (ci-après "Client"), et suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client. Toute condition contraire, opposée par le Client, ne pourra, sauf acceptation formelle et écrite de l'OIEau, prévaloir aux présentes CGV.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'envoi d'un bulletin d'inscription pour les formations interentreprise, vaut acceptation des présentes modalités.

Un bulletin d'inscription dûment complété (avec signature et cachet) est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

Une convocation à la formation est envoyée environ 1 mois avant la formation. Elle est accompagnée des modalités et conditions de votre commande, du programme détaillé de la formation, de la liste des participants, d'un plan d'accès et d'une liste d'hôtels (pensez à réserver directement votre chambre). Cette convocation vaut engagement du CNFME à réaliser la formation, sauf cas de force majeure.

Les objectifs, les pré-requis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

Suite aux dispositions de l'Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi - Art. L 920-1, la facture tient lieu de convention de formation simplifiée. Une convention ne sera établie que sur demande.

CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués hors taxe et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en euros.

Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et sa société (déplacement, restauration, séjour, ...).

La facture sera adressée au Client accompagnée du bordereau de présence et des attestations exclusivement édités par l'OIEau.

Les justificatifs administratifs seront uniquement adressés aux organismes ou services prenant en charge le financement de la formation. Toute copie sera à réclamer directement à ces organismes ou services.

Le règlement est à effectuer 45 jours fin de mois à réception de la facture.

Il appartient au Client d'effectuer les formalités de demande de prise en charge ou de remboursement auprès de son organisme paritaire collecteur agréé. Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation, ou en cas de litige avec ce tiers, l'OIEau se réserve le droit de vous facturer directement l'intégralité du coût de la formation.

RÉSILIATION

Tout report ou toute annulation devra être confirmé par courrier ou par fax.

Toute annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une indemnité égale à 50% de la formation. En cas d'annulation par le commanditaire moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, ou en cas d'absence du stagiaire pour tout ou partie de la session, l'intégralité du prix est due.

Le client pourra, remplacer un participant par une autre personne. L'OIEau se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en adressant un courrier, un fax ou un mail au client, au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation, en cas d'un nombre insuffisant de participants ou de la survenue d'un cas de force majeure.

L'OIEau ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

HORAIRES

Les stages débutent généralement à 9h00 ou 14h00. Nous assurons en moyenne 7 heures de formation par jour, selon le stage.

RÉALISATION DES FORMATIONS

Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de stage.

L'OIEau se réserve le droit de modifier le formateur, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de quelconques dommages et intérêts et/ou pénalités.

La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel du Client.

Chaque stage de notre catalogue fait l'objet d'une programmation dans le temps figurant dans le calendrier du présent catalogue.

Cependant, le CNFME peut être amené à proposer des modifications de dates, de lieu, ainsi que la création de nouvelles sessions. Notre catalogue, ainsi que les mises à jour (reports éventuels), sont accessibles sur : **www.oieau.org/cnfme**

RÈGLEMENT INTERIEUR

Chaque stagiaire est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur du centre de formation, affiché dans chacune des salles. L'inobservation du règlement peut entraîner l'exclusion du stagiaire de la formation, sans que le client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

Formations WEB

Ce type de formation est dispensé à distance, par l'utilisation d'un accès électronique sécurisé à un espace de formation mis à disposition par l'OIEau.

Sauf disposition particulière expressément acceptée par l'OIEau, les droits d'accès sont concédés pour la durée de la formation, indiquée sur la convention signée par le Client.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques, quels que soient leur forme (papier, électronique, numérique...) mis à disposition du Client dans le cadre des sessions de formation sont la propriété exclusive de l'OIEau et de ses partenaires.

À ce titre, le Client s'engage à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours et autres ressources pédagogiques, mis à disposition du Client dans le cadre de la réalisation des formations, sans l'accord préalable écrit de l'OIEau et de ses partenaires concernés.

Communication

Le Client accepte d'être cité comme client par l'OIEau, sous réserve du respect des dispositions de l'article "Propriété intellectuelle".

Responsabilité

La responsabilité de l'OIEau ne saurait être engagée pour tous dommages indirects, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image ou à la réputation, subis par le Client au cours ou à la suite de la réalisation des formations.

Quel que soit la prestation, la responsabilité de l'OIEau est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant effectivement acquitté par le Client au titre de la prestation concernée.

Force majeure

La force majeure ou le cas fortuit libère à la discrétion de l'Office International de l'Eau, à titre temporaire ou définitif, de tout engagement de livraison et ce sans dédommagement au profit du client. Relèvent d'une telle situation, sans que cette liste soit exhaustive, les événements suivants : les incendies, inondations, bris de machines, grèves, guerres, ruptures d'approvisionnement, et tout autre accident qui empêchent ou réduisent les fabrications et prestations.

Règlement des différends

Toutes les clauses contenues dans les présentes conditions générales de vente ainsi que toutes les opérations qui y sont visées seront soumises au droit français. En cas de litige seront seuls compétents les Tribunaux de Paris.



*Office
International
de l'Eau*

CNFME

22, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. 05 55 11 47 00
Fax. 05 55 11 47 01
Mail : stages@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme



DIRECTEUR COMMERCIAL Pascal Boyer

OFFRE AGRICULTURE Claude Toutant | Tél. 05 55 11 47 31

CATALOGUE Fabienne Guillot | Tél. 05 55 11 47 32
Sébastien Furlan | Tél. 05 55 11 47 16

TAXE D'APPRENTISSAGE Nadine Vilatte | Tél. 05 55 11 47 77

QUALITÉ Ghyslaine FERRE | Tél. 05 55 11 47 04

INSCRIPTIONS Tél. 05 55 11 47 00

